

**53^{ème} session de la Commission de la Condition de la Femme (CCF)
2 – 13 mars 2009**

Informations importantes pour les représentants des ONG

Inscription et obtention d'un badge des Nations Unies

- Veuillez arriver par l'entrée des visiteurs au niveau de la 46^{ème} rue et de la 1^{ère} avenue.
- Merci de vous rendre au **bureau d'inscription des ONG de la Division de la promotion de la femme (DPF)**, situé dans le hall d'accueil des visiteurs (UN Visitors' Lobby), dans l'immeuble de l'Assemblée générale.
- Présentez alors :
 - La **lettre de confirmation officielle de la Commission** obtenue par le biais du système de pré-inscription par internet
 - Une **pièce d'identité officielle avec photo** (par exemple, passeport ou permis de conduire)
- Lorsque vous avez obtenu votre badge des Nations Unies, merci de le porter de manière visible tant que vous serez dans l'enceinte des Nations Unies.
- Les **heures d'ouverture** du bureau d'inscription des ONG de la DPF sont :

Avant la session	Vendredi 27 février: 10h30 -12h30; 14h00-16h00 Samedi 28 février: 10h00 -16h00
Première semaine	Lundi 2 mars: 8h00 -12h30; 14h00-16h00 Mardi 3 mars: 9h00 -12h30; 14h00-16h00 Mercredi 4 mars: 9h00 -12h30; 14h00-16h00 Jeudi 5 mars: 9h00 -12h30; 14h00-16h00 Vendredi 6 mars: 9h00 -12h30
Seconde semaine	Lundi 9 mars: 8h00 -12h30; 14h00-16h00 Mardi 10 mars: 9h00 -12h30; 14h00-16h00 Mercredi 11 mars: 9h00 -12h30; 14h00-16h00 Jeudi 12 mars: 9h00 -12h30; 14h00-16h00 Vendredi 13 mars: 9h00 -12h30

Séances officielles de la CCF

Lieu

- Les séances officielles de la 53^{ème} session de la Commission de la condition de la femme se tiendront dans la **salle de conférence numéro 2**, au sous-sol du bâtiment des conférences.

- L'accès à la zone des salles de conférence se fait par les portes situées au sous-sol à côté de la librairie et du bureau de poste.

Participation

Les représentants d'ONG accréditées auprès d'ECOSOC peuvent assister à toutes les séances publiques officielles de la Commission. Les sièges situés à l'étage sont réservés aux représentants des ONG, et l'entrée se fait par le premier étage. Les sièges situés dans le niveau bas de la salle de conférence sont réservés aux représentants des États membres.

Les consultations officieuses sur la négociation des documents finaux (décisions et résolutions) ne sont habituellement ouvertes qu'aux représentants des États membres. Le président de ces séances privées peut décider d'autoriser la présence des ONG pour certaines de ces consultations durant l'étape initiale des négociations. Lorsque ces consultations officieuses sont publiques, il est demandé aux représentants des ONG de s'asseoir sur les sièges réservés à leur égard à l'étage.

Programme

Les séances officielles de la Commission de la condition de la femme ont habituellement lieu de 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 18h00, du lundi au vendredi. Les sessions débutent à l'heure.

Vous pouvez :

- Vous procurer le document E/CN.6/2009/1, *Ordre du jour provisoire annoté et projet d'organisation des travaux*, dans la **salle de conférence B**, située au sous-sol du bâtiment des conférences, ou s'il ne reste plus de copies, le télécharger sur le site internet de la DPF (www.un.org/womenwatch/daw/csw/csw53/OfficialDocuments.html). L'annexe fournit les horaires des séances officielles de la CCF.
- Consulter le Journal des Nations Unies, un quotidien disponible en ligne (www.un.org/Docs/journal/En/lateste.pdf), pour vous tenir au courant d'éventuels **changements d'horaires** ou de salles, ou d'autres avis qui peuvent vous intéresser.
- Trouver les réponses à vos questions sur la session, y compris le programme quotidien des événements, au **bureau d'information de la DPF** situé dans le Neck Area du bâtiment des conférences (le passage situé dans le sous-sol entre le Café Viennois et la salle de conférence numéro 2).

Déclarations orales

Durant le débat général de la CCF

Un certain nombre d'ONG en statut consultatif auprès de l'ECOSOC pourront prendre la parole au cours du débat général de la CCF. Le nombre de déclarations orales qui

pourront être faites dépendra du temps disponible. La préférence sera donnée aux ONG s'exprimant au nom d'un groupe d'organisations, d'un caucus ou de coalitions. Les instructions sur la procédure à suivre seront communiquées par courriel aux représentants des ONG qui demandent à faire une intervention orale.

- Veuillez adresser votre demande d'intervention orale durant le débat général au courriel officiel de la CCF – csw53@un.org **avant le 27 Février 2009 inclus. Le nom de l'organisation / du caucus / de la coalition qui désire prendre la parole doit être indiqué dans la ligne 'objet' du courriel.**
- Merci d'indiquer clairement :
 1. le sujet ou les sujets de l'intervention (sous forme de résumé)
 2. le nom de l'organisation ou des organisations
 3. le nom de l'orateur
 4. l'adresse email à laquelle l'orateur peut être contacté
 5. un numéro de téléphone local (New York), ou un numéro de téléphone portable où l'orateur peut être contacté
- La durée des déclarations orales ne doit pas dépasser **trois minutes** (c'est-à-dire environ deux pages tapées à double interligne avec une police de taille 12).
- Veuillez déposer **22 copies de la déclaration** au bureau d'information de la DPF (situé dans le Neck Area), **la veille du premier jour** du débat général de la CCF. Les ONG qui ne respectent pas ce délai seront rayées de la Liste des Orateurs.

Durant les tables rondes interactives

Un certain nombre d'ONG en statut consultatif auprès d'ECOSOC pourront prendre la parole au cours des tables rondes interactives. Les interventions doivent être focalisées sur le thème de la table ronde. Les déclarations sur d'autres thèmes ne seront pas acceptées. **Les instructions sur la procédure à suivre seront communiquées par courriel aux représentants des ONG qui demandent à faire une intervention orale.**

- Veuillez adresser votre demande d'intervention orale durant une table ronde interactive au courriel officiel de la CCF – csw53@un.org **avant le 27 Février 2009 inclus.**

Les interventions ayant lieu lors des tables rondes interactives ne sont pas censées être des déclarations préparées à l'avance ; il n'est donc pas demandé aux ONG d'en soumettre une copie. Les personnes prenant la parole doivent participer à la discussion en

cours et/ou poser des questions au groupe d'experts. Les interventions ne doivent pas durer plus de **trois minutes**.

Salle de réunion des ONG

La salle de conférence B est réservée pour les réunions des représentants des ONG (réunions de caucus et coalitions, séminaires, etc.). Elle est équipée d'une **photocopieuse** qui utilise du papier standard US format Lettre (8½ pouces sur 11).

- Veuillez amener votre **propre papier de photocopie** car celui-ci n'est pas fourni.
- Merci de vous abstenir d'utiliser les photocopieuses lors des réunions.
- Vous pouvez vous procurer les **documents officiels** dans la salle de conférence B. Le stand de documentation de la salle de conférence numéro 2 est réservé aux délégations gouvernementales.
- Si vous ne trouvez pas le document officiel que vous cherchez, veuillez le télécharger sur le site internet de la DPF (www.un.org/womenwatch/daw/csw/csw53/OfficialDocuments.html).
- Merci de n'accrocher des prospectus que sur le **panneau d'affichage** prévu à cet effet à l'extérieur de la salle de conférence B, et de ne rien fixer sur les murs ou la porte de la salle de conférence.

Séance d'information du matin

Le Comité des ONG sur le statut de la femme (un groupe d'ONG travaillant sur les questions de genre, résidant à New York et bénéficiant du statut consultatif auprès d'ECOSOC) organise quotidiennement des séances d'information pour les ONG le matin de 9h00 à 9h45 dans la **salle de conférence numéro 2**. Ces séances d'information ont lieu chaque jour pendant la durée de la Commission, à l'exception du premier jour de la session (le lundi 2 mars), et de la journée internationale de la femme (le jeudi 5 mars).

Le président de la CCF ou un autre membre du Bureau ainsi que le chef de l'Unité de coordination et de sensibilisation du public de la DPF informent les ONG sur les divers points susceptibles de les intéresser et répondent aux questions. Ces séances d'information sont également organisées afin de permettre aux ONG de se tenir informées sur le déroulement de la session et sur les discussions tenues dans les caucus d'ONG.

- Merci d'arriver à l'heure afin d'utiliser au mieux le temps imparti (la salle de conférence ouvre à 8h30).
- Veuillez quitter la salle rapidement dès la fin de la séance à 9h45, afin de permettre aux séances officielles de débiter à l'heure.
- Veuillez ne pas prendre les documents qui se trouvent sur les tables – ceux-ci appartiennent aux délégués officiels.
- Merci d'arrêter vos téléphones et autres appareils électroniques lorsque vous vous trouvez dans la salle de conférence.
- Il est interdit d'apporter de la nourriture ou des boissons dans la salle.

Événements parallèles ayant lieu aux Nations Unies

Durant la session de la CCF, les événements parallèles organisés par des Missions permanentes, des entités des Nations Unies et des ONG accréditées auprès de l'ECOSOC qui collaborent avec des États membres ou des entités des Nations Unies ont lieu dans le complexe des Nations Unies.

- Veuillez consulter le **calendrier** des événements parallèles organisés par les Missions permanentes, les entités des Nations Unies et les ONG, lequel sera placé sur le site de la DPF une semaine avant le début de la session de la CCF, et sera mis à jour régulièrement.
- Un **programme quotidien** des événements parallèles sera préparé par la DPF and sera distribué au bureau d'information de la DPF dans le Neck Area.

Événements parallèles ayant lieu dans le Church Center et dans d'autres emplacements

Des événements parallèles ont également lieu hors du complexe des Nations Unies, généralement dans le bâtiment Church Center (situé au coin de la 44^{ème} rue et de la 1^{ère} avenue). Les ONG, qu'elles soient accréditées auprès de l'ECOSOC ou non, peuvent organiser de tels événements, hors des Nations Unies, ou y assister. Ces événements sont coordonnés par le Comité des ONG sur le statut de la femme.

- Merci de consulter le **calendrier** des événements parallèles organisés par les ONG, lequel sera placé sur le site de la DPF une semaine avant le début de la session de la CCF, et sera mis à jour régulièrement.
- Veuillez adresser vos **questions** sur les événements organisés par les ONG et sur la procédure à suivre pour réserver une salle pour des réunions et des caucus au Comité des ONG sur le statut de la femme (info@ngocsw.org).
- Vous pourrez vous procurer un **programme quotidien** des événements parallèles dans la salle de conférence B.
- Merci d'informer la DPF de tous **changements d'horaires** par courriel (csw53@un.org). Les avis de changement reçus avant 13h00 seront intégrés dans le programme quotidien du lendemain.
- Assurez-vous également de bien informer la DPF et le Comité des ONG sur le statut de la femme de la tenue d'événements parallèles dans des lieux autres que le Church Center, afin que ces événements puissent être inclus dans le calendrier des événements parallèles

Rappels

- **Aucune manifestation, quelle qu'elle soit, n'est autorisée dans l'enceinte des Nations Unies.**
- Le complexe des Nations Unies est un espace strictement non-fumeur.

- Les boissons et la nourriture sont interdites dans toutes les salles de conférence, ainsi que dans l'auditorium de la bibliothèque Dag Hammarskjold.
- Toute vente ou exposition de marchandise est interdite dans l'enceinte des Nations Unies. Le Comité des ONG sur le statut de la femme organise une foire d'objets artisanaux dans le Church Center durant la session. Pour plus d'information, veuillez contacter info@ngocsw.org.
- Les gros sacs, valises, chariots, et bagages de cabine ne sont pas autorisés dans l'enceinte de l'Organisation des Nations Unies.
- Il est strictement interdit d'accrocher quoique ce soit sur les écrans de télévision, les murs, les portes ou les surfaces peintes.
- Les Nations Unies ne seront pas responsables des dommages ou vols.
- L'entière coopération des participants avec le Service de Sécurité des Nations Unies est demandée.
- Merci de ne pas réorganiser les tables et les chaises de la cafétéria pour tenir des réunions spontanées. La cafétéria est uniquement destinée à la restauration et ne peut servir de salle de réunion.

S'orienter au Siège de l'Organisation des Nations Unies

- Vous pouvez vous procurer un plan du Siège de l'ONU au **bureau d'inscription de la CCF**.

L'emplacement des services les plus utilisés est indiqué ci-dessous :

- **Entrée des visiteurs** : 1^{ère} avenue et 46^{ème} rue.
- **Centre d'information des ONG** : situé dans la salle GA-37, au-delà des distributeurs de boisson, dans le sous-sol situé sous le hall d'entrée des visiteurs.
- **Auditorium DHL** : situé au sous-sol de la Bibliothèque Dag Hammarskjold.
- **Salles de conférence 2, 4, 7, 9, B, C et E** : situées au sous-sol du bâtiment des conférences
- **Cafétérias au Secrétariat des Nations Unies** :
 - Cafétéria principale : extrémité sud du rez-de-chaussée
Petit-déjeuner : 7h15-10h00
Déjeuner : 11h00-15h00
Dîner : 17h00-19h00
 - Café Viennois : GA-B1
Heures d'ouverture : 8h00-18h00
 - Restaurant des délégués : 4^{ème} étage du bâtiment des conférences
Déjeuner servi de 11h30 à 14h30 ; réservations au (212) 963-7625
 - Café des visiteurs : dans le sous-sol situé sous le hall d'entrée des visiteurs.
- **Centre d'information touristique** : situé en face de la cafétéria principale, à côté du poste de sécurité ; vous pouvez y obtenir des informations sur New York.

Coordonnées utiles

En cas d'incendie ou pour toute autre urgence, composer le 911 depuis un téléphone public

Centre de Contrôle du Service de Sécurité et de Sûreté de l'ONU (24h/24) :
(212) 963-6666

Comité des ONG sur le statut de la femme :

Courriel : info@ngocsw.org

Tel : (212) 209-3961

Fax : (212) 209-7161

Division de la promotion de la femme :

Courriel : csw53@un.org

Accéder au Siège de l'Organisation des Nations Unies par transport public

Bus :

M15, 27, 42, 50, 98, 101, 102, 103, 104

Voir une carte: www.mta.info/nyct/maps/manbus.pdf

Métro:

Arrêt Grand Central (lignes 4, 5, 6, 7 et S)

Voir une carte: www.mta.info/nyct/maps/submap.htm